



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 26 avril 2019

Convocation des conseillers :

le 26 avril 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 3 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Vera Spautz, Mike Hansen, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 6.1.2. Intégration d'une parcelle sise 2, rue de Belval,
dans le domaine public communal; décision**

Considérant que la Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu dit "Rue de Belval", n° 1850/17050, emprise-place, d'une contenance de 01 a 25 ca du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal;

Considérant que cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle faisant partie de la voirie publique de longue date;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**arrête
à l'unanimité**

l'intégration d'une parcelle n° 1850/17050, emprise-place, d'une contenance de 01 a 25 ca, sise à Esch-sur-Alzette, 2, rue de Belval, dans le domaine public communal.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 12/05/19

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre